



CDD 17 – 5 au 15 mai 2009 – Quelques éléments de bilan

*Christian BOURDEL, Responsable formation et action internationale
Joseph RACAPE, Administrateur de 4D*

La 17^{ème} session de la Commission du développement Durable (CDD) s'est réunie du 5 au 15 mai 2009, au siège de l'ONU à New York, sous la présidence de la Ministre de l'Agriculture des Pays-Bas, Gerd Verburg, pour décider des plans d'actions sur les thèmes : **Agriculture, Développement rural, Foncier, Sécheresse, Afrique, Désertification**. Elle faisait suite à l'état des lieux établi sur les mêmes sujets par la CDD 16, qui s'est réunie à l'ONU à la même période en 2008.

Lé délégation française était pilotée par le MEEDDAT, et c'est Madame Pappalardo, Commissaire générale au développement durable au MEEDDAT, qui a porté la voix de la France lors de la conclusion de la Conférence.

L'association 4D a participé à cette Commission, par la présence de Joseph Racapé, administrateur, et Christian Bourdel, membre de l'équipe salariée. Ils étaient accrédités par le CRID pour représenter les Organisations de solidarité internationales, et par le MEEDDAT, comme membres de la délégation française.

Après avoir régulièrement adressé des nouvelles de l'évolution de la négociation (http://www.association4d.org/article.php3?id_article=615), ils proposent ci-dessous des éléments de bilan.

[Présentation d'ensemble :](#)

Préparation :

Dès la clôture de la CDD 16, qui a voté un état des lieux sur ces thèmes, un travail de concertation a été engagé pour préparer la mise au point du projet de plan d'action. Les services français ont travaillé dans le cadre de concertation de l'Union européenne, dont le représentant tchèque était le porte-parole. Le groupe majeur des ONG a établi un projet de texte dès le mois de novembre 2008.

Déroulement :

Dès l'ouverture de la séance, la Présidente, après avoir rappelé les enjeux de cette réunion, et présenté le texte soumis à négociation, a ouvert le débat : chaque pays et groupe de pays –ainsi que les groupes majeurs – ont pu exprimer leurs priorités. Par rapport à l'année 2008, c'est la convergence des différentes crises qui a été soulignée, comme une

démonstration de la nécessité pour la communauté internationale de construire un nouveau paradigme du développement. Les difficultés particulières de certains continents (Afrique, Amérique latine) ou groupes de pays (petites îles) ont été fortement soulignées, ainsi que les conséquences du changement climatique déjà subies lourdement par certains.

Les délégations sont ensuite rentrées dans un long travail d'amendements du texte proposé (rajouts, ou demande de suppression). L'organisation de trois tables – rondes destinées aux délégations ministérielles (*high level segment*) mais ouvertes à d'autres acteurs a été plus favorable à un débat d'idées ; les sujets en étaient :

- *répondre à la crise alimentaire par le développement durable*
- *réaliser une révolution verte durable en Afrique*
- *gestion intégrée du sol et de l'eau pour un développement durable agricole et rural.*

A quelques heures de la fin de la session, le texte soumis à l'assemblée contenait encore de très nombreux points non encore validés. Grâce à l'activité diplomatique intense et efficace de la Présidente et du Bureau, l'assemblée a voté à l'unanimité, le 15 mai à 20h30, donc avec quelques heures de retard seulement, un texte de 54 pages : http://www.association4d.org/IMG/pdf_CSD_17_Adopted_Text.pdf accompagné d'une annexe, de 5 pages, rédigée par la présidente, et visant à dégager les principales recommandations issues de ces travaux :

http://www.association4d.org/IMG/pdf_CSD_17_Shared_Vision.pdf

La Commission s'est achevée par la mise en place du Bureau chargé d'animer la prochaine CDD, sur les thèmes : *transports, produits chimiques, gestion des déchets, extraction minière, cadre décennal des programmations sur les modes de consommation et de production durables.*

Le contenu :

Comme cela a été souligné par le Secrétaire général Ban Ki Moon en 2008, **l'agriculture est reconnue**, après des décennies de relative mise à l'écart, **comme un secteur clé pour faire face à la conjonction des crises** auxquelles est confrontée l'humanité – celle de l'augmentation de la faim et de la grande pauvreté étant reconnue comme prioritaire. La référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) est faite plusieurs fois. Ce sont bien **les agriculteurs – et les agricultrices** -, et particulièrement les plus modestes d'entre eux, exploitant de petites surfaces dans les Pays en Développement (PED), **qui constituent les acteurs de premier plan** pour apporter les réponses nécessaires. Il appartient à l'ensemble des autres acteurs, privés et institutionnels, de favoriser le cadre qui leur permettra de pratiquer une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, et à même de nourrir une humanité en croissance et dont la demande augmente à un rythme encore plus important – puisque c'est le doublement du volume de la production actuelle qui est évoqué pour répondre aux besoins de la population en 2050.

Le consensus est à peu près complètement partagé sur les menaces qui entravent aujourd'hui la réalisation de cette perspective, et particulièrement dans un certain nombre de pays en développement, qui vont subir plus lourdement les conséquences du changement climatique.

L'essentiel du texte se concentre sur les plans d'action qui doivent être mis en œuvre :

. Des expériences réussies existent déjà ; il faut parvenir à les généraliser, en offrant un cadre favorable, et en encourageant l'échange de bonnes pratiques : **les sciences et technologies doivent allier les méthodes les plus modernes et les savoirs traditionnels, trop longtemps ignorés.**

. **Un accroissement sensible des investissements publics et privés est à prévoir**, pour favoriser l'amélioration de la productivité, l'accès aux services de base, l'accès aux marchés – développer la recherche pour répondre aux marchés en croissance, tel celui des produits biologiques. **Favoriser les liens rural-urbain, avec rôle possible des collectivités locales.**

. Réduire les pertes avant, pendant et après les récoltes – elles sont estimées à 30% de la production.

. **Favoriser leur accès au financement**, y compris par la microfinance

. Appuyer les dispositifs de protection vis-à-vis des catastrophes climatiques, y compris les assurances.

. **Encourager les systèmes de production pour la fourniture de services écologiques**, dès lors que ce processus ne perturbe pas le marché.

. **L'appui aux organisations paysannes, en particulier les coopératives**, est mentionné plusieurs fois dans le texte.

. L'amélioration de l'environnement favorable à l'agriculture passe par **une augmentation des budgets consacrés à cette activité, mais aussi par l'accès aux services de base, santé et éducation** en particulier, la protection sociale devant concerner aussi les plus vulnérables.

. **La formation, l'accroissement des capacités, puis la participation de tous aux processus de décision** sont à promouvoir.

Au plan international, le document recommande **le renforcement de l'appui des pays développés**, par un accroissement des financements, une orientation plus ciblée de la recherche internationale vers ces problématiques, et un cadre d'échanges commerciaux qui privilégie les pays en voie de développement.

Dans la cadre du volet foncier, le document recommande **un accès équitable aux ressources naturelles : sols et eaux**, préconise la mobilisation de pratiques réduisant la dégradation et favorisant la réhabilitation, le développement de politiques de gestion intégrées.

Le focus est ensuite mis sur les pays africains, en rappelant **l'impératif d'une révolution verte durable** – le Secrétaire général des Nations-Unies a utilisé l'expression de révolution « arc en ciel », pour signifier la multiplicité des composantes qui doivent être mises en œuvre simultanément.

Les évènements parallèles :

Les side events :

Ils constituent des occasions essentielles d'information, de formation et de débat pendant toute la durée de la Commission, et leur rôle est d'ailleurs explicitement reconnu dans le texte officiel voté. 73 évènements ont été organisés, par des groupes majeurs, des pays ou des groupes de pays.

Le samedi 9 mai, deux tournées étaient proposées à New York, sur le thème de l'agriculture péri-urbaine, et les liens ville-campagne, avec développement de « marchés verts » où ne sont vendus que des produits locaux ; la politique alimentaire développée par les cantines scolaires a été également présentée, visant à sensibiliser les jeunes sur la consommation de fruits et légumes – en particulier, à New-York, la pomme – avec des méthodes marketing.

Parmi l'ensemble des manifestations proposées, on pourra d'abord noter celles organisées par des membres de la délégation française, ou auxquelles ils ont été associés :

- Plusieurs sessions –dont une *learning session* – organisées dans le cadre de la francophonie sur le processus de Marrakech, et les modes de production et de consommation durables, qui sera l'un des thèmes abordés lors de la prochaine CDD.
- CDD17 et politiques de lutte contre la sécheresse : des mots aux actions : organisé par le réseau européen de lutte contre la désertification, et où le CARI était partie prenante
- Le rôle des agriculteurs dans la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, organisé par l'IFAP
- La présentation par l'AFD de l'ouvrage annuel : *A Planet for Life*
- La présentation par les représentants de l'Union Internationale des syndicats de travailleurs agricoles (ITUC) du thème : Un nouveau défi global pour l'agriculture, avec un accent mis sur le droit à l'alimentation - concept développé par Olivier de Schutter, rapporteur du droit à l'alimentation des Nations Unies, en session plénière du premier jour de la CDD.

Deux autres rencontres ont suscité particulièrement notre intérêt :

- Le 7 mai, une équipe de **l'IAASTD (International Assessment of Agricultural knowledge, Science and Technology for Development)** – composée de 6 femmes et un homme des différents continents – présentait, à partir du rapport établi par cette instance, des pistes pour un développement soutenable et équitable : observant les résultats non satisfaisants des activités de R et D menées jusqu'à ce jour, le document appelle à de nouvelles méthodes : meilleur lien entre savoirs traditionnels et recherche, renforcement de la place des femmes, en particulier dans la vulgarisation agricole, reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture...Ce rapport, commandité par les organisations internationales (FAO, Banque Mondiale...) a été élaboré par plus de 400 chercheurs des différents continents, sous le pilotage d'un Comité d'orientation associant tous les acteurs concernés. Il a été approuvé par 58 pays – dont la France. Il a été assez largement cité dans d'autres débats de cette Commission, et constitue un socle légitime sur lequel peuvent s'appuyer les nouvelles politiques agricoles à promouvoir
- Le 13 mai, la mission brésilienne des Nations Unies, appuyée par l'Afrique du Sud, dressait un bilan rapide des deux derniers sommets de la Terre (Rio en 1992, Johannesburg en 2002), et engageait le débat sur l'organisation d'**un nouveau grand sommet en 2012**. Un consensus semblait se dégager parmi les participants pour reconnaître l'intérêt que pourrait avoir une Conférence de haut niveau, réaffirmant la nécessité pour l'humanité de refonder les principes et les modalités de mise en œuvre, dans un esprit de durabilité, face à la convergence des crises. Plusieurs ont souligné la nécessité que soit rapidement connu le processus de préparation, phase essentielle de réussite, si cet événement est organisé – il ne reste que trois années, c'est peu. Cela ne devrait pas pénaliser le déroulement des prochaines sessions de la CDD, et l'évaluation globale programmée en 2016 et 2017.

Diffusion de l'information :

L' IISD, qui regroupe des réseaux d'ONG (ANPED, TWN...) et le Forum des Stakeholders jouent un rôle majeur dans la diffusion de l'information : envoi par courriel des textes de négociation au fur et à mesure qu'ils évoluent, et diffusion quotidiennement de deux journaux : **L'Earth Negotiations Bulletin** propose un résumé des prises de paroles intervenues la veille, et **Outreach Issue**, préparé par Sustainable Development IssuesNetwork, et Stakeholder Forum International, donne les points de vue des membres de groupes majeurs.

Quelques éléments d'analyse :

La référence aux textes déjà signés :

Le plan d'action est précédé d'une présentation du cadre de la problématique, qui s'appuie largement sur le constat réalisé en 2008, mais aussi sur un ensemble de déclarations, engagements ou conventions : celles de Rio et Johannesburg sont bien sûr rappelées en priorité, ainsi que les OMD, et une quinzaine d'autres sont citées en référence. Les conférences de Rome et Madrid sur la sécurité alimentaire, qui ont débouché sur la projet de Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, sont évoquées. Les négociations en cours à Doha ont également été citées. **On ne peut donc ignorer cette capitalisation progressive des engagements pris au niveau international : de ce point de vue, même si la CDD ne décide pas directement de l'affectation de fonds, les engagements qui y sont pris s'inscrivent dans l'ensemble de ce processus.**

Le rôle des groupes majeurs :

S'ils ne sont pas partie prenante dans les négociations aboutissant à la rédaction du texte final, **les groupes majeurs**, dont un représentant dispose de quelques minutes de paroles au démarrage et à la conclusion de la Commission, **jouent un rôle assez important tout au long du déroulement des travaux**. Ils représentent : les Jeunes, les Femmes, les Peuples indigènes, les Organisations non Gouvernementales, les Syndicats, les Collectivités locales, les Agriculteurs, les Chercheurs, et le Secteur Privé. Ils circulent en fait assez librement dans les Commissions et sous-Commissions, et sont donc témoins des prises de parole des représentants gouvernementaux. Une réunion de coordination de ces groupes était organisée chaque matin, visant à partager les échos des interventions de la veille, et identifier les personnes chargées de suivre les débats pour la journée en cours.

Chaque soir, les ONG se retrouvaient pour partager les points de vue, selon un processus de prise de parole démocratiquement exemplaire : une parole largement partagée, et sans domination excessive d'intervenants particuliers. De tels moments sont l'occasion privilégiée de repérer des partenaires éventuels dans d'autres continents, et participent fortement à la construction de la société civile mondiale. La présidente G.Verburg est venue dialoguer lors d'une réunion des ONG, et a souligné l'importance de leur rôle, pendant mais aussi après la clôture de la CDD, pour veiller à la bonne mise en application des décisions votées.

Les sujets les plus sensibles ou les plus récurrents :

Agro-carburants : le sujet a été très largement évoqué, tant dans les interventions des délégations officielles que dans les échanges au sein des groupes majeurs (en particulier celui des ONG) et dans les side events. On notera le soin particulier dans la rédaction du texte retenu en définitive : *promouvoir le développement continu de recherches, avec l'objectif d'accroître le caractère durable des agro-carburants et autres bio-énergies, au travers une coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire, et grâce à l'échange d'informations et la coopération technique.*

Plantes Génétiquement Modifiées (plus couramment désignées sous le terme d'OGM) : curieusement, ce terme ne figure pas dans le texte adopté, même s'il est sous-entendu dans des expressions plus larges faisant référence aux nouvelles technologies. Par contre, il a été largement évoqué par le groupe des ONG, dans leurs débats internes et dans les side events, comme l'exemple même des technologies développées au bénéfice de l'agro-industrie, et qui représentent un danger pour les petits exploitants (réduction de la biodiversité, perte d'un patrimoine génétique appartenant aux communautés, rentabilité éventuelle pour les seules grandes exploitations).

Libre échange et subventions : si la demande d'accès privilégié des produits des PED aux marchés des pays du Nord a été reconnue nécessaire et a fait consensus, ainsi que la suppression des subventions aux exportations, l'appui aux agriculteurs pour la fourniture de services écologiques a été recommandé, dès lors qu'il ne vient pas perturber le marché. La Suisse a été le porte-drapeau de cette proposition, mais n'a pu obtenir de faire inscrire **le caractère multifonctionnel de l'agriculture**, même si ce concept est maintenant devenu beaucoup moins « politiquement incorrect » dans les instances internationales, quand il est défendu par le rapport scientifique de l'IAASTD.

Changement climatique : Très souvent cité dans le plan d'actions voté par l'assemblée, ce problème majeur a également fait l'objet de nombreux échanges, au sein des side events : organisés par le PNUE, l'UNCCD, mais aussi par certains pays : Equateur (sur la réduction des émissions liées à la lutte contre la déforestation ou la dégradation des forêts) , le Danemark, qui a lancé un processus de dialogue, sur les continents asiatique et africain, en vue d'une meilleure gestion des terres et de l'eau, dans le cadre du processus d'adaptation, le Monténégro pour les pays du sud de l'Europe et de la Méditerranée.

Les représentants de nombreux pays du Sud – en particulier d'Afrique ou des petites îles du Pacifique – ont insisté à de nombreuses reprises sur les conséquences très lourdes qu'ils subissent dès à présent, et qui vont s'amplifier ; et sur la nécessité que des moyens spécifiques suffisants soient dégagés au niveau international : le sommet de Copenhague était déjà en arrière plan dans bon nombre de prises de parole.

Les suites possibles :

C'est à une véritable révolution que tous sont appelés : dans les méthodes de pensée, la mobilisation des connaissances, de la science et des technologies, dans les pratiques commerciales et la mobilisation des moyens financiers. *Ce sont les agriculteurs qui ont vocation à nourrir le monde, trop d'entre eux mettent encore au lit, le soir, des enfants qui ont faim*, rappelle la Présidente, dans la vision partagée annexée au texte principal qui a été voté.

Celui-ci ne constitue-t-il qu'un simple énoncé de belles déclarations, relevant de la simple rhétorique réputée – par certains – caractériser ce genre d'instances ?

S'il en était ainsi, l'organisation de la CDD représenterait alors un gaspillage considérable : c'est d'ailleurs ce que dénonçaient les ONG, alors que l'on n'était pas assuré, deux jours avant la clôture, d'une issue favorable.

Les principes sur lesquels repose la déclaration de Rio, ceux qui fondent le concept même du développement durable, le caractère de moins en moins contestable d'une nécessaire solidarité internationale, appellent au respect des engagements pris.

Tous les acteurs doivent se mobiliser pour cela : il est dans la mission des ONG, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, et en particulier les agents chargés de préparer et mettre en œuvre les politiques publiques, de veiller à ce qu'il en soit ainsi.